

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Madame Madame Christelle AUPETIT-
BERTHELEMOT

N° 28438

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1221-2, L1212 et L1224-4 et L1223-18 ;
Vu la délibération n°20 du conseil communautaire du 8 avril 2026 relative à la délégation de service communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires ;
Vu le décret n°2026-788 du 2 juillet 2026 fixant les conditions et les modalités de rattachement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels élus de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Madame Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT à ANCOULOME (52) nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la réglementation susvisée.

DÉCIDE

Article 1 : De confier la signature de mandat spécial au déplacement de Madame Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT au « Comité de suivi des Fonds européens », à ANCOULOME (52) le 09 Juin 2026.

Article 2 : D'autoriser à l'Etat, sous réserve du remboursement des frais réellement occasionnés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses occasionnés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Inviter le directeur général des services et l'inspecteur de l'électorat saisi en charge d'observer en ce qui concerne la fonction de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 10/06/2026

Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT, Présidente



DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Madame Madame Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT

1 DOCUMENT - Publié le 10 Juin 2026



28438.pdf
(.pdf, 235,2 Ko)

 TÉLÉCHARGER